

Promotion culturelle : possibilités offertes aux artistes canadiens à l'étranger

Développement de marchés à l'étranger

Le Ministère offre une aide financière aux artistes désireux de se rendre à l'étranger pour de courtes périodes afin d'y donner des conférences, de faire des lectures et d'y tenir des expositions. Ces tournées peuvent souvent être organisées avec l'aide d'une mission canadienne.

L'aide financière se limite aux frais de voyage international. On attend de l'institution d'accueil qu'elle assume les frais locaux.

Participation à de grandes manifestations internationales à l'étranger

Des associations culturelles canadiennes regroupant des artistes professionnels peuvent demander une aide afin de participer à des conférences, des colloques et des festivals internationaux importants ainsi qu'à d'autres activités de cette nature.

L'aide financière se limite aux frais de voyage international.

Participation à de grandes manifestations artistiques à l'étranger

Des artistes invités à prendre une part active à de grandes manifestations internationales à l'étranger peuvent demander une aide financière au Ministère. Cette aide se limite aux frais de voyage international.

Les projets présentés au Ministère dans le cadre des trois programmes susmentionnés sont étudiés par le Comité consultatif pour les relations culturelles avec l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Le responsable des échanges culturels et du contrôle des programmes
Direction des affaires culturelles
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 996-3197